

L'ÉCO DU MARDI | FÉDÉBON, ANIMATIONS : FÉDÉ 30 VEUT DYNAMISER LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Publiée le mardi 16 Juin 2015 - L'éco du mardi

Puisque l'union fait la force, on compte une cinquantaine d'associations de commerçants dans le Gard. Parmi elles, 38 sont fédérées par Fédé 30, la fédération de l'union des commerçants du Gard, émanation des CCI de Nîmes et Alès.

« On sert de relais »

« Nous menons des actions d'information des associations de commerçants où on parle d'accessibilité, de démarche qualité, on sert de relais pour faire passer des informations utiles pour les commerçants comme les évolutions réglementaires », explique Jean-Thierry Lazare, salarié du pôle commerce de la CCI de Nîmes, référent Fédé 30.

D'ailleurs, hier la fédération tenait son assemblée générale annuelle à Bagnols, avec en préambule une matinée technique axée notamment sur les nouveautés réglementaires.

Et Fédé 30 profite de sa position de fédération pour « échanger sur les bonnes pratiques, vu que nous avons une visibilité sur tout ce qui se fait dans les différentes associations, et certaines montent des choses très ingénieuses et pas chères en faveur de leur attractivité. » Fédé 30 organise également des opérations, comme des jeux concours et des animations.

Car les enjeux sont là : « aujourd'hui pour qu'on arrive à un meilleur équilibre entre les centres-villes et les périphéries, il faut une action collective pour ramener les gens en centre-ville », estime le référent.

Un chèque cadeau pour « faire tourner l'économie locale »

Figure de proue de ces actions, le chèque cadeau Fédébon. Son principe est simple : valable dans les commerces partenaires dans le département, « il est vertueux, 100 % gardois, et a pour objectif de faire tourner l'économie locale et notamment le commerce de proximité, de faire consommer gardois dans nos commerces », développe Jean-Thierry Lazare.

Depuis son démarrage à Alès en 2009 d'après une idée audoise, le chèque Fédébon s'est développé.

« Aujourd'hui, on peut le dépenser dans 1 020 commerces et 48 communes du Gard pour toutes les catégories de produits », revendique Jean-Thierry Lazare. Sur l'année 2014, le dispositif a permis de réinjecter pas moins de 891 000 euros dans les commerces locaux, et près de 30 000 chèques ont été émis.

Un succès qui pourrait prochainement passer à l'échelle supérieure : « on est en train d'essayer de régionaliser Fédébon à l'échelle du Languedoc-Roussillon, annoncent les référents des CCI du Gard (Jean Thierry Lazzarre pour Nîmes et Stéphanie Villessot pour Alès). Un certain nombre de clients le souhaitent. »

Pour l'heure, dans la région seul l'Hérault ne dispose pas de Fédébon.

On l'aura compris, Fédébon se révèle être un bon moyen de capter de la clientèle pour les commerces de proximité.

Des commerces qui ont de l'avenir, d'après Jean-Thierry Lazare : « l'économie nous le montre, il y a une tendance qui a démarré de retour des commerces en centre-ville. »

